

**CERGY** | Après deux années de prolongation du contrat de gestion, la chambre de commerce et d'industrie, propriétaire de la marina, veut toujours la vendre malgré l'opposition de l'agglomération.

# L'avenir du port de plaisance suspendu à un futur repreneur

Marie Persidat

« **ON NE SAIT TOUJOURS** pas à quelle sauce nous allons être mangés... » Les fêtes de fin d'année ont encore un petit goût amer pour les plaisanciers de Port-Cergy. Officiellement, la marina n'a plus de gestionnaire au 15 décembre. Exactement comme l'an passé, juste avant que le contrat de Sodeports (l'exploitant d'origine, en charge depuis trente ans) ne soit prolongé d'un an « de manière exceptionnelle ».

Douze mois ont passé, et la solution n'a toujours pas été trouvée. Le propriétaire de Port-Cergy, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris Île-de-France (qui n'a pas répondu à nos questions) souhaite se séparer du site. C'est dans ce contexte qu'elle n'a pas cherché à renouveler le contrat de gestion jusque-là confié à Sodeports. Sauf que la marina est toujours loin d'être vendue.

« **C'est le principal lieu touristique et d'animation** » Une nouvelle prolongation vient donc finalement d'être signée, cette fois-ci non pas d'une année supplémentaire mais seulement jusqu'au 15 mars. Il ne devrait donc pas y avoir de coupure d'électricité dans les jours qui viennent. « Le climat est tout de même moins anxiogène que l'an dernier », reconnaît Gérard, un plaisancier qui a de longue date son bateau amarré à Port Cergy : « La communauté d'agglomération a dit qu'elle ne nous abandonnerait pas. »

On imagine mal, en effet, comment l'agglomération pourrait se passer de son port,



Cergy-Pontoise, le 13 décembre. L'agglomération évoque la possibilité d'une société mixte semi-publique pour reprendre le site qui appartient toujours à la chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France.

On a même vu une plaque d'isolation se casser la figure. » Un constat qui n'est pas partagé par Sodeports, la société qui gère le site. « Le port de Cergy est tout à fait exploitable, il est en bon état, même si à long terme il y aura sans doute un sujet sur la vase », déclare Ludovic Richard le président de la société. « Pendant toute la durée de la concession nous avons fait des investissements. Tous les pontons ont été changés, les bornes et le réseau électrique refaits à neuf. »

Comme le responsable le rappelle, c'est la troisième fois que le contrat de gestion est prolongé de manière exceptionnelle (le contrat original expirait il y a deux ans). « Il ne faut pas que les plaisanciers s'inquiètent, on ne les a jamais abandonnés et on ne le fera pas. » Sodeports ne renonce d'ailleurs pas à l'exploitation de cette marina à l'avenir, si un appel d'offres était lancé. « C'est un petit port sympa qui a plein d'avenir. »

Les plaisanciers sont plus dubitatifs. « Il y a déjà des gens qui sont partis à cause de la situation », observe Gérard. Lui-même confie y penser. « Ici les tarifs ont augmenté de 20 % en trois ans. Si je veux, je peux payer moins cher dans la nouvelle marina qui va ouvrir à Corneilles-en-Parisis, avec des prestations supérieures. Il y a de quoi réfléchir. »

quartier de taille certes réduite mais qui forge l'identité de toute la commune. « C'est le principal lieu touristique et d'animation le soir à Cergy-Pontoise », pointe Jean-Paul Jeandon le président (PS) de l'agglomération et maire de Cergy. C'est pourquoi d'intenses discussions sont en cours entre la collectivité et la CCI Paris Île-de-France.

« Nous avons demandé des expertises techniques », annonce Jean-Paul Jeandon. Un état des lieux précis est en train d'être dressé. « Il s'agit de savoir quel prix de vente est le bon. » Si la communauté d'agglomération est partie prenante dans le projet, elle ne

serait pas toute seule. « Un repreneur pourrait venir », souffle le président qui évoque la possibilité d'une société mixte semi-publique.

« Après il faut trouver un business model », avoue cependant l'élu. Ces dernières années, on a accusé la marina de Cergy d'être trop petite pour être rentable. Pourtant elle affiche encore un taux de remplissage tout à fait honorable, une quarantaine de bateaux s'y trouvent actuellement sur les 60 places disponibles. À titre de comparaison, la nouvelle marina de L'Isle-Adam n'aurait aujourd'hui que 39 embarcations sur ses 139 anneaux.

Mais l'état du port de Cergy est en revanche pointé du doigt par certains. Des travaux seraient notamment nécessaires pour retirer la vase qui s'est accumulée en trente ans.

## « Nous avons fait des investissements »

« Il y a des bateaux qui ont un tirant d'eau important (la profondeur de la partie immergée) qui ont des difficultés à manœuvrer, assure ainsi Gérard. Ils touchent le fond ! » L'état des sanitaires communs laisserait également à désirer. « Les douches sont dans un état catastrophique. Il n'y a pas de pression, pour avoir de l'eau chaude c'est compliqué.



**Il ne faut pas que les plaisanciers s'inquiètent, on ne les a jamais abandonnés et on ne le fera pas**

Ludovic Richard, responsable de Sodeports, société gérante du site

